

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2023

Facilité Multi-Tranches

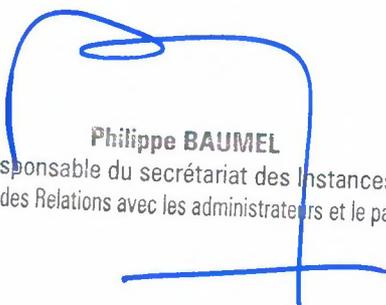
Cambodge

Royaume du Cambodge

Le Conseil d'administration de l'Agence française de développement :

- 1) autorise le Directeur général de l'Agence française de développement à signer l'accord-cadre portant sur la mise en place d'une ligne de crédit non confirmée (ci-après « **l'Accord-Cadre Multi-Tranches** ») avec le Royaume du Cambodge aux conditions suivantes :
 - Objet : Approvisionnement en eau potable de la ville de Phnom Penh
 - Montant : 200 millions d'Euros
 - Durée : 3 ans
- 2) autorise le Directeur général de l'Agence française de développement à consentir un prêt d'un montant de 120 millions d'Euros au titre de cet Accord-Cadre Multi-Tranches aux conditions décrites dans la résolution jointe aux présentes ;
- 3) autorise le Directeur général de l'Agence française de développement à consentir les prêts suivants au titre de cet Accord-Cadre Multi-Tranches, sous réserve de rendre compte semestriellement de ces octrois au Conseil d'administration de l'Agence française de développement ;
- 4) La présente délégation est consentie avec faculté de subdéléguer.

Vu et certifié conforme


Philippe BAUMEL
Responsable du secrétariat des Instances
en charge des Relations avec les administrateurs et le parlement